

## Bachelier : instituteur préscolaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 04 Initiation à la pédagogie                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEPS1B04PS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 6 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Catherine FIASSE</b> (catherine.fiasse@helha.be)<br/> Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Anne-Sophie HALLEZ</b> (anne-sophie.hallez@helha.be)<br/> Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Céline VANDER MEULEN</b> (celine.vander.meulen@helha.be)<br/> Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                                |            |
|-------------|--------------------------------|------------|
| PEPS1B04PSA | Pédagogie générale             | 30 h / 3 C |
| PEPS1B04PSB | Psychologie des apprentissages | 30 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                |    |
|-------------|--------------------------------|----|
| PEPS1B04PSA | Pédagogie générale             | 30 |
| PEPS1B04PSB | Psychologie des apprentissages | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'absence de maîtrise de la compétence principale dans un seul des cours de cette UE devrait entraîner l'échec de toute l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pédagogie générale                                                |                                                                                                      |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                              | 6_PEPS1B04PSA                                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                              | 1B                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                      | 3 C                                                                                                  | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Christine DEBLED</b> ( <a href="mailto:christine.debled@helha.be">christine.debled@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 30                                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                                             |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans ce cours, l'étudiant découvrira la structure de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles ainsi que les documents de référence des enseignants. Le vocabulaire pédagogique du référentiel des compétences initiales et des programmes du Ségec sera expliqué.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique les concepts vus au cours.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Explication du fonctionnement du système scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles
- Présentation et analyse de documents officiels : décrets, programmes
- Initiation au vocabulaire pédagogique de base en lien avec les référentiels, programmes et décrets
- Organisation de l'école en cycles insistant sur la collaboration entre enseignants

#### Démarches d'apprentissage

Essentiellement présentation d'éléments théoriques en lien avec le travail d'un enseignant du préscolaire.  
 Consultation des programmes, du RCI.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses à chaque début de cours, en fin de chapitre et en fin de cursus.

Pour chaque chapitre, communication des éléments à étudier et exemples de questions possibles

#### Sources et références

FESec, Communication « À l'horizon 2007 n°10 : Des compétences aux programmes ... Des programmes aux compétences. », novembre 2000.

FESec, Communication « À l'horizon n°9 : Compétences, programmes et éducation », novembre 1999.  
 FESec, Programmes de langues, d'étude du milieu, de formation commune, de géographie, d'histoire, de sciences sociales, Bruxelles, 2000-2002.  
 METTOUDI, Ch., YAICHE, A., Travailler par cycles à l'école de la petite section au CM2 en mathématiques, Hachette, Paris, 1992.  
 Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique, Programme intégré adapté aux socles de compétences, Bruxelles, 2001.  
 DELORY, Ch., Le cycle et la gestion des apprentissages en cycle, CCEEMPC, 6 mai 1994  
 In repères pédagogiques, programme des études de l'enseignement maternel, CECF

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation sera un examen écrit

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie des apprentissages                             |                                                                                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 6_PEPS1B04PSB                                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                  | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Catherine FIASSE</b> ( <a href="mailto:catherine.fiasse@helha.be">catherine.fiasse@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                             |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans ce cours l'étudiant découvrira comment faire grandir l'enfant en classe maternelle en respectant ses caractéristiques, son rythme et ses besoins ; comment organiser l'espace et le temps pour que chaque enfant s'épanouisse. L'étudiant sera amené à envisager l'élève comme un apprenant actif. Il analysera le processus d'apprentissage et les facteurs qui l'influencent. Il réfléchira à la manière de concevoir les activités, la classe et les ateliers. Les neurosciences et les intelligences multiples, au service de l'apprentissage, seront abordées.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

##### Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement  
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

##### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre les concepts et modèles liés à la discipline.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse, à l'aide des concepts étudiés, différentes situations.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Apprendre et faire apprendre

Caractéristiques et besoins des enfants d'âge préscolaire

Facteurs qui influencent l'apprentissage

Gérer le temps scolaire pour mieux apprendre. S'adapter au rythme de l'enfant (logique d'apprentissage, logique de production, logique de gratuité)

Concevoir une séquence d'apprentissage

Aménager les espaces pour mieux apprendre

Les neurosciences et les intelligences multiples, au service de l'apprentissage

#### Démarches d'apprentissage

-Exposé

- Travaux individuels
- Travaux de groupe
- Lecture
- Mise en situation
- Recherche et analyse d'activités
- Lien avec le programme

## Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses avant l'examen

## Sources et références

BOGAERT, C. & DELMARLE, S., Une autre gestion du temps scolaire, Pour le développement des compétences à l'école maternelle, De Boeck, Bruxelles, 2002

BOSSIS, J., DUMAS, C., LIVERATO, C., & MEJEAN, C., Aménager les espaces pour mieux apprendre, A l'école de la bienveillance, Retz, Paris, 2017

BOSSIS, J., LIVERATO, C., & MEJEAN, C., Les gestes clés en maternelle pour une école bienveillante, Retz, Paris, 2017

DURUISSEAU, Ch., HUYGHEBAERT, S., & MARICQ, M., animatrices pédagogiques, Moi, j'ose mettre en place l'axe de la gratuité! : L'axe de la gratuité est-ce « le laisser faire » ?, Namur/Luxembourg, novembre 2002

FédEFoC, Programme intégré adapté aux Socles de compétences, SeGEC, Bruxelles, 2001

JOIRIS, T., Découvrir la neuroéducation pour favoriser les apprentissages et l'enseignement, Editions Erasme, Namur, 2018

UBALDI, J-L., Débuter dans l'enseignement, ESF Edition, Paris, 2006

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- PowerPoint

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit en juin comprenant des questions théoriques, des mises en situation et des questions de réflexion, en rapport avec les concepts vus.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).